Creil (60) : deux salariés de La Poste interpellés et licenciés après le vol présumé d’une trentaine de colis

13/11/2026 à 15h45



Deux salariés de La Poste à Creil, dans l’Oise, ont été interpellés et renvoyés après une affaire de vols de colis à l’approche des fêtes de fin d’année. Le dossier porterait sur une trentaine d’envois dérobés, rapporte *Le Parisien* le 13 novembre 2026.

Le groupe postal assure appliquer une politique de « tolérance zéro » face à ces comportements. Il souligne également que les faits de ce type demeurent exceptionnels au regard du nombre d’envois traités chaque jour.

Le même département avait déjà été concerné par une affaire de vols de colis à Compiègne au mois de mars, selon le journal. Les interpellations et sanctions professionnelles annoncées à Creil ne doivent pas être présentées comme une condamnation pénale définitive : la procédure judiciaire suit son propre cours.

Source : Le Parisien, 13/11/2026.

Image à la une : Hôtel de ville de Creil, photographie d’archive sans lien direct avec les vols de colis. P.poschadel, CC BY-SA 3.0 / Wikimedia Commons.